L’imam Tataiat qui a besoin d’un traducteur après 40 ans en France sera-t-il condamné en appel ?

écrit par Denise | 3 juin 2022

Audience du 30 Mai à la Cour d’appel de Toulouse , l’Agrif contre l’ imam Tataiat

Le Président de l’Agrif, Bernard Antony, avait fait appel d’un procès qui avait eu lieu en première instance le 29 Juin 2021, pour lequel il avait été, lui , le parquet et d’autres organisations, stupéfait de la relaxe de cet imam, prononcée le 14 Septembre 2021 .

Cet imam avait prononcé en français des mots aimables lors de l’inauguration de la grande mosquée de Toulouse, puis un prêche en arabe, intitulé « l’entité sioniste » devant plus de trois mille fidèles et personnalités politiques et religieuse de la ville .

Le prêche qui avait été traduit peu de temps après, s’est révélé stupéfiant : il évoquait le cheik Ahmed Yassine, le fondateur de l’organisation palestinienne Hamas puis il avait lu deux hadîths, que l’on peut trouver en français dans le livre de B Antony » l’islam ou la soumission . Le premier : le prophète ordonne de combattre les juifs et de les tuer (c’est la pierre qui le dit, la pierre derrière laquelle se cachait le juif) , et le deuxième : l’heure du jugement

n’arrivera pas avant que vous n’ayez combattu les juifs !.

Cet imam est un Algérien fonctionnaire de l’Etat algérien, nommé en France en 1985, pour sa fonction d’imam . Où l’on voit qu’il n’y a pas de séparation entre l’islam et le gouvernement, il s’honore d’avoir suivi l’enseignement de l’université Al-Azar au Caire, fief des frères musulmans, mise au pas par le maréchal Sissi.

Maître J. Triomphe a rappelé ce fait, de même qu’il a mis en évidence toutes les raisons pour que Tataiat soit condamné pour son prêche antisémite .

Mohamed Tataiat, après 37 ans de présence en France, a exigé un interprète qu’il a obtenu pour l’assister pendant ce procès, un interprète payé par l’Etat Français !!

L’Agrif a été la seule partie civile a rappeler que les juifs ne sont pas les seuls visés par le fanatisme islamiste et les hadiths, les chrétiens le sont aussi .

L’avocat général a requis une condamnation à six mois de prison avec sursis et 10000 euros d’amende . En attente que la cour d’appel rende son arrêt .

D**‘après B.Antony , pour l’AGrif**

Pour en savoir plus

https://www.notretemps.com/depeches/antisemitisme-un-imam-de-toulouse-juge-en-appel-apres-un-preche-controverse-52259